

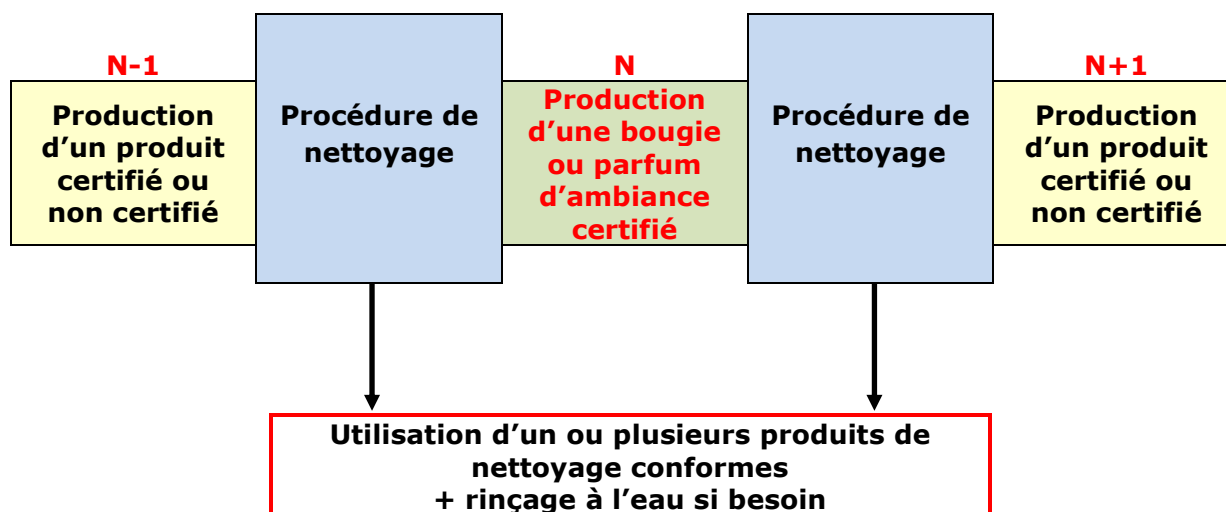
**Programme Bougies et Parfums d'ambiance d'origine naturelle et biologiques :**  
**Quels sont les documents à fournir pour la validation des produits de nettoyage et de désinfection des installations ?**

**Chaque produit utilisé par l'entreprise ayant un process de fabrication et/ou de conditionnement primaire devra être déclaré via le Greenportal et validé avant utilisation.**

Pour toute soumission sur le Greenportal, merci de fournir une fiche technique (détaillant la composition du produit de nettoyage), la fiche de sécurité ainsi que le questionnaire produit de nettoyage F393 du produit. (Fourni lors de votre engagement et disponible sur demande)

Les opérations de nettoyage et désinfection définies dans l'article V.C du référentiel doivent être effectuées avec des produits de nettoyage et désinfection conformes à l'Annexe II du référentiel. Ces critères permettent de s'assurer de l'absence de contamination par un ingrédient non conforme et de diminuer l'impact environnemental de la production.

*Schéma récapitulatif des opérations de nettoyage et désinfection visées par le référentiel :*



**Exigences concernant les produits autorisés pour le nettoyage et la désinfection :**

		BOUGIES ET PARFUMS D'AMBIANCE D'ORIGINE NATURELLE ET BIOLOGIQUES
Ingrédients conformes au référentiel Bougies et parfums d'Ambiance d'origine naturelle et biologiques		<b>ACCEPTÉ</b>
Substances désinfectantes	Peroxyde d'hydrogène (et ses stabilisateurs)	<b>ACCEPTÉ</b>
	Acide lactique	<b>ACCEPTÉ</b>
	Alcool d'origine végétale	<b>ACCEPTÉ</b>
	Isopropanol	<b>ACCEPTÉ</b>
	Acide péracétique (et ses stabilisateurs)	<b>ACCEPTÉ</b>
Substances interdites (non exhaustif)	Formol	<b>REFUSÉ</b>
	Acide éthylène diamine tétra-acétique (EDTA)	<b>REFUSÉ</b>
	Produits à base de micro-organismes génétiquement modifiés	<b>REFUSÉ</b>
	Produits à base de chlore ou de dérivés chlorés	<b>REFUSÉ</b>
	Produits à base d'ammoniaque	<b>REFUSÉ</b>
	Produits à base de phosphates et de phosphonates	<b>REFUSÉ</b>
Autres tensioactifs refusés dans les bougies et parfums d'ambiance labellisés	Tensioactif (règles générales)	<b>ACCEPTÉ sous condition :</b> - Base végétale - Toxicité aquatique basse (CE50 ou CI50 ou CL50 > 10 mg/l ou test équivalent) - Biodégradabilité ultime, rapide et complète (OCDE série 301 > 70% en 28 jours) en aérobie et en anaérobie
	Tensioactif éthoxylé	<b>ACCEPTÉ sous condition :</b> - Respect des règles générales concernant les tensioactifs définies ci-dessus - % tensioactifs éthoxylés < 50% du total des tensioactifs - Moins de 8 fois éthoxylé - Pas de contamination de la production des bougies et parfums d'ambiance labellisés
Autres ingrédients refusés dans les bougies et parfums d'ambiance labellisés (autres que tensioactifs et substances interdites)		<b>ACCEPTÉ sous condition :</b> Ne doivent pas présenter de phrases de risque environnemental (ex : H400, H410, H411, H412, H413 pour le Règlement CLP (Règlement (CE) n° 1272/2008))



**Les points importants à noter :**

- **Les détergents certifiés** par Ecocert Greenlife sont bien sûr acceptés pour le nettoyage des installations.
- Dans le cas où vous jugerez que les détergents conformes sont inefficaces pour votre type de production, vous pouvez constituer un dossier technique étayé qui sera étudié par les responsables de certification et/ou le comité de programme d'Ecocert Greenlife.